

Analyse différenciée selon le genre plus (ADG) Guide pour les demandeurs de financement du FCIL

En 2017, le Canada a lancé la Politique d'aide internationale féministe, qui vise à faire avancer l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles en tant que moyens les plus efficaces pour réduire la pauvreté et bâtir un monde plus inclusif, pacifique et prospère. Conformément à cette politique, une analyse différenciée selon le genre (ADG) est dorénavant partie des éléments obligatoires du processus de demande de financement au titre du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL).

L'ADG ne se veut pas une exigence exagérément fastidieuse pour les demandeurs au titre du FCIL. Ceux-ci devront : 1) tenir compte de la façon dont les femmes, les filles, les hommes et les garçons sont affectés différemment par le problème que leur projet cherche à résoudre; 2) examiner comment d'autres facteurs identitaires (tels que la race, la religion ou l'âge) contribuent à ces expériences; 3) consulter des femmes ou des filles lors de l'élaboration de leur proposition de projet; et 4) intégrer les résultats des questions 1, 2 et 3 dans la conception du projet.

Ce guide donne aux demandeurs de l'information pour les aider à réaliser une ADG. Il comprend les types de questions qu'ils devraient poser lors de la collecte d'informations, présente des exemples de ce qu'il faut rechercher lors de l'analyse, définit les termes et concepts clés et fournit des liens vers des ressources supplémentaires.

Pour les projets du FCIL, l'ADG devrait être réalisée avant le début du projet et ne devrait pas dépasser deux pages à interligne simple (maximum!). Le fait de ne pas réaliser une ADG adéquate peut avoir une incidence sur l'examen de la proposition de projet.

Qu'est-ce qu'une Analyse différenciée selon le genre (ADG)?

Une Analyse différenciée selon le genre (ADG) est un outil permettant à la fois de comprendre le contexte local et de soutenir l'égalité entre les sexes. L'ADG examine les relations entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons, leur accès aux ressources, leurs activités et les contraintes auxquelles ils sont soumis les uns par rapport aux autres dans un contexte particulier. Elle permet de déterminer les différents rôles joués par les femmes et les hommes, les filles et les garçons au sein de la famille, de la communauté, du milieu de travail, des processus politiques et de l'économie. Ces différents rôles font souvent en sorte que les femmes ont moins d'accès aux ressources et moins de contrôle sur celles-ci, qu'elles participent moins aux processus décisionnels et ont moins d'influence à cet égard. L'ADG examine également comment d'autres facteurs identitaires interreliés, comme la race, l'origine ethnique, l'appartenance au groupe LGBTQ2I, le statut juridique, la capacité, la langue, la religion, le statut socioéconomique et l'éducation se répercutent sur les expériences individuelles et collectives, notamment chez les femmes et chez les hommes. L'égalité entre les sexes ne concerne pas exclusivement les problèmes des femmes ou des filles et ne concerne pas seulement le travail avec ou pour des femmes et des filles. La mobilisation des hommes et des garçons est essentielle.

L'ADG fournit des renseignements clés aux fins de la planification d'une initiative visant à définir les objectifs et les activités du projet qui soutiennent l'égalité entre les sexes; en outre, elle permet, ce qui est essentiel, de s'assurer que l'initiative est fondée sur des données probantes et des analyses plutôt

que sur des hypothèses. En l'absence d'une ADG, il se pourrait que le projet renforce involontairement les inégalités entre les sexes. Le fait de ne pas reconnaître les obstacles liés au sexe et de ne pas s'y attaquer pourrait également nuire à la réalisation des résultats du projet et à leur durabilité.

Examen étape par étape des questions relatives à l'ADG dans la demande de financement au titre du FCIL

On peut répondre aux questions n° 1 et n° 2 ensemble (c'est-à-dire combinées en une réponse) étant donné que d'autres facteurs identitaires (race, religion et âge) se recoupent avec le sexe et touchent les expériences des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

Question n° 1: Comment les femmes, les hommes, les garçons et les filles sont-ils affectés différemment par le problème que votre projet cherche à résoudre?

Dans un contexte particulier, les femmes, les hommes, les garçons et les filles vivent la vie différemment ou de manière similaire selon le sexe. Votre réponse à cette question devrait partager la principale conclusion de votre analyse différenciée selon le genre (telle que définie ci-dessus) qui est propre au contexte et à l'objectif de votre projet.

Par exemple, si votre projet porte sur la question des répercussions des changements climatiques dans une collectivité locale, vous constaterez peut-être que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par ces changements comparativement aux hommes. Par exemple :

- Les changements climatiques ont un impact significatif sur l'approvisionnement en eau, en nourriture et en carburant par les ménages, activités qui relèvent généralement de la responsabilité des femmes et des filles;
- Les filles peuvent devoir abandonner l'école pour aider leur mère à se procurer de la nourriture et de l'eau;
- Le manque de renforcement du pouvoir économique des femmes signifie qu'elles ont moins d'épargnes et de ressources qui peuvent les aider à surmonter les périodes de sécheresse et de précipitations;
- Les femmes et les filles seront moins susceptibles d'émigrer et de quitter une collectivité locale touchée par les changements climatiques en raison de leurs responsabilités en matière de soins (s'occuper d'enfants, des aînés et des membres de la famille qui sont malades).

Ainsi, si votre projet prévoit la tenue d'ateliers à l'échelle communautaire pour discuter des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, les femmes et les filles devraient participer aux discussions, puisqu'elles auront des points de vue, des besoins et des intérêts propres aux rôles qu'elles jouent en raison de leur genre.

** On ne s'attend pas à ce que les demandeurs se penchent sur toutes les conclusions issues d'une ADG réalisée pour un projet du FCIL, seulement sur celles qui sont pertinentes pour le projet.*

Question n° 2 : Comment les autres facteurs identitaires des femmes, des hommes, des garçons et des filles influent-ils sur leurs expériences du problème?

On peut répondre aux questions n° 1 et n° 2 ensemble (c'est-à-dire combinées en une réponse) étant donné que d'autres facteurs identitaires (race, religion et âge) se recoupent avec le sexe et touchent les expériences des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

Les hommes et les femmes forment des groupes diversifiés d'individus qui sont façonnés par les multiples facteurs identitaires interreliés qui les caractérisent. Ces divers facteurs identitaires peuvent également influencer les expériences vécues par divers groupes d'hommes et de femmes lorsqu'ils sont confrontés à un problème.

Dans le cadre de vos consultations, de la collecte d'informations et de la réalisation de votre analyse, vous voudrez peut-être examiner comment les différents facteurs identitaires influent sur la manière dont les bénéficiaires de votre projet vivent un problème.

Les projets et les activités peuvent être conçus en fonction de ces expériences et besoins spécifiques.

Voici une liste non exhaustive des facteurs identitaires dont vous pourriez tenir compte :

- la race
- l'origine ethnique
- LGBTQ2I
- le statut juridique
- les capacités
- la langue
- la religion
- le statut socioéconomique
- l'éducation.

Exemples

1. Pour voter, les femmes des régions rurales peuvent avoir à surmonter des obstacles plus importants que les femmes des régions urbaines, car elles doivent parcourir de plus grandes distances pour se rendre aux isoloirs. Si votre projet vise à améliorer le faible taux de participation des femmes aux scrutins, vous pourriez mettre en place des activités qui répondent aux défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes en régions rurales, comme mener des campagnes de sensibilisation sur le vote par correspondance ou faire du lobbying pour un qu'un bureau de vote soit installé à proximité de la collectivité.
2. Les réfugiés appartenant à un groupe religieux minoritaire peuvent avoir des besoins psychologiques particuliers en raison des formes spécifiques d'oppression et de violence qu'ils ont subies. Si votre projet consiste à offrir un soutien psychologique aux réfugiés, vous pourriez vouloir déterminer quel groupe de réfugiés a des besoins particuliers et distincts, et comment ces besoins peuvent être satisfaits par le type de soutien psychologique que vous offrez.

Question n° 3 :

a) A-t-on consulté des femmes et/ou des filles concernant le projet? Indiquez qui a été consulté et de quelle façon.

- Les consultations aident les organismes qui assurent la mise en œuvre à mieux comprendre les réalités des femmes, des filles, des hommes et des garçons qui peuvent être touchés par les projets prévus au titre du FCIL. Si vous participez à des activités qui ont le pouvoir de changer le contexte local et la vie des gens, il est essentiel de s'assurer que la conception de ces activités est éclairée par les circonstances, les expériences et les besoins réels des personnes que vous ciblez.
- Les femmes et les filles ont souvent été exclues des processus de planification et de consultation liés aux activités de développement. Ainsi, le fait de consulter les femmes et les filles vise à donner du pouvoir à des populations historiquement marginalisées et à reconnaître le rôle des femmes et des filles en tant qu'agentes actives dans les activités de développement.
- Les consultations peuvent prendre notamment, mais sans s'y limiter, les formes suivantes :
 - parler aux femmes ou aux filles de la collectivité locale;
 - parler aux femmes et aux autres personnes qui travaillent pour des organisations de la société civile ayant œuvré dans la collectivité locale;
 - parler à des hommes et à des femmes qui agissent à titre de décideurs et d'acteurs de changement et qui connaissent bien la collectivité locale.

Si vous n'êtes pas sûr du type de questions à poser lors de ces consultations, voici quelques idées : *Les demandeurs ne sont pas tenus de poser toutes les questions énumérées ci-dessus. Ces questions ne sont présentées qu'à titre d'exemples.*

- Quels problèmes rencontrez-vous dans votre collectivité ou secteur?
- Comment le problème vous affecte-t-il, vous et les autres femmes ou filles?
- Le problème affecte-t-il différemment les hommes et les garçons?
- Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux ressources et jouissent-ils d'un niveau égal de contrôle sur ces ressources?
- Avez-vous des recommandations sur la façon dont on pourrait régler (*insérer le problème sur lequel porte votre projet*)?
- Comment peut-on permettre et favoriser la participation des femmes ou des filles aux activités du projet?
- Comment peut-on mobiliser les hommes ou les garçons pour trouver des solutions au problème que le projet cherche à résoudre (p. ex. : les inégalités entre le genre)?
- Avez-vous des commentaires sur le projet ou les activités proposées?

b) Comment avez-vous envisagé de faciliter la participation des femmes ou des filles au projet? Dans quels rôles ?

Afin d'encourager la participation des femmes et des filles aux activités du projet, les demandeurs doivent réfléchir aux obstacles qui pourraient les empêcher d'avoir les mêmes chances de participer. Les projets devraient essayer d'incorporer des stratégies pour surmonter ces obstacles.

- Sur le plan culturel, y a-t-il des facteurs limitant ou favorisant la participation égale des femmes et des hommes à des activités précises?
- Les consultations auprès des femmes et des filles ont-elles permis de cerner des obstacles à leur participation et de recueillir des recommandations sur la façon de surmonter ces obstacles?

Compte tenu de leur position de subordination, il faudra peut-être des efforts supplémentaires pour aider les femmes et les filles à participer aux activités du projet.

- Exemples : Organiser des ateliers ciblés pour les femmes et les filles; inclure des produits d'hygiène féminine et des ustensiles de cuisine dans l'aide humanitaire fournie; réaliser des activités certains jours ou à certains moments de la journée; obtenir l'appui des hommes et des garçons, des leaders communautaires et des chefs traditionnels; offrir des services de garde pendant les activités du projet ou permettre aux enfants d'assister aux activités, etc.

Question n° 4 :

a) De quelles façons intégrez-vous les constats de votre analyse comparative entre les genres (réponses aux questions n° 1 et n° 2) dans la conception du projet?

Les constats sur les différentes façons dont les groupes diversifiés de femmes et de filles, et d'hommes et de garçons font face au problème (précisées dans vos réponses aux questions n° 1 et n° 2) devraient être intégrés dans la conception du projet, lorsque c'est pertinent pour le projet. Par exemple, lorsque dans votre ACG vous avez constaté que les femmes journalistes, particulièrement les femmes autochtones journalistes, font face à des obstacles dans l'accès à l'information et à la publication, ainsi qu'à du sexisme dans leur milieu de travail, vous voudrez peut-être tenter de résoudre ce problème dans les activités de votre projet. Il pourrait s'agir d'inclure : (1) intégrer un module sur l'égalité des genres dans une conférence, formation, ou atelier; (2), s'assurer qu'au moins 50 % des participants sont des femmes journalistes à votre conférence, formation ou atelier, et inviter des conférencières; (3) tenir des réunions avec des hommes journalistes bien connus pour communiquer les problèmes d'inégalité des genres dans le journalisme et leur prodiguer des conseils pour résoudre cette difficulté.

b) Comment avez-vous intégré les commentaires des femmes et des filles (réponse à la question n° 3 a) dans la conception du projet?

Les commentaires issus des consultations auprès des femmes et des filles (question n° 3) devraient être intégrés à la conception du projet, lorsqu'ils sont pertinents pour le projet. Dans cette section, les demandeurs devraient décrire quels commentaires ils ont incorporés dans la conception du projet et comment. Il ne sert à rien de consulter les femmes et les filles si l'on ne tient pas compte de leurs points de vue et suggestions.

Définitions des termes

Égalité des genres : Les femmes et les hommes, les filles et les garçons ont le même statut et les mêmes occasions de réaliser pleinement leurs droits fondamentaux, de contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et les mêmes possibilités de bénéficier des résultats. L'égalité entre les sexes est un idéal. Nous ne sommes pas encore arrivés à l'instaurer, mais nous y travaillons.

Équité entre les genres L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. L'équité mène à l'égalité.

Sexe : Les caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes par rapport aux femmes.

Genre : Les rôles, comportements, expressions et identités qu'une société donnée peut construire ou considérer comme appropriés pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons – ce que signifie être « de sexe masculin » ou « de sexe féminin », quels rôles ont les hommes et les femmes, etc. Le genre détermine comment les gens se voient et se regardent, et comment les gens agissent et interagissent. De telles constructions peuvent conduire à des stéréotypes de genre et à des attentes limitées concernant ce que les femmes et les filles et les hommes et les garçons peuvent et ne peuvent pas faire.

LGBTQ2I : Un acronyme désignant les lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, transsexuels, bispirituels, intersexuels. Il y a beaucoup d'acronymes différents qui peuvent être utilisés par diverses communautés.

Ressources

[Condition féminine Canada : Introduction à l'analyse comparative entre les sexes plus \(cours en ligne\)](#)

[Gouvernement du Canada : Analyse comparative entre les sexes](#)